

I.—Historique de la Bibliothèque du Parlement à Québec, 1792-1892.

Par N.-E. DIONNE, M.D., LL.D.

Bibliothécaire de la Législature de la Province de Québec.

(Lu le 27 mai 1902.)

La fondation d'une bibliothèque spécialement consacrée à l'usage des députés du peuple canadien, remonte aussi loin que l'introduction du régime parlementaire dans la province de Québec. La rareté des livres à cette époque déjà assez reculée (1791-92), explique facilement les humbles débuts d'une telle fondation. Joignons à cela la nouveauté du régime, le manque de culture intellectuelle chez la masse du peuple, et malheureusement aussi au sein de la Législature, et nous comprendrons aisément que le goût de la lecture n'était guère répandu, et parmi ceux-là qui se targuaient d'être un tant soit peu lettrés, la plupart se contentaient des quelques ouvrages français échoués par hasard sur nos rivages. Ces ouvrages, avouons-le, n'étaient pas toujours bons; plus d'un Voltaire ou d'un Jean-Jacques s'étaient glissés dans des bibliothèques privées, à côté des *Mille et une nuits* ou des *Mille et un jours*, dont la vogue ne diminuait pas.

L'Assemblée Législative ne connut pas dans le principe de bibliothécaires en titre. Ce fut d'abord le Greffier de la Chambre qui fut chargé de la besogne, et ce système dura quarante ans. Ce furent Samuel Philipp, de 1792 à 1802, et William Lindsay, de 1802 à 1833. Le greffier-bibliothécaire faisait les achats de livres, il en contrôlait les prêts et les remises, et chaque année, à partir de 1802, suivant un ordre de la Chambre en date du 10 mars, il faisait un rapport de sa gestion en des termes toujours laconiques; ce rapport comprenait la liste détaillée des ouvrages achetés durant la vacance parlementaire, et le prix de revient de ses acquisitions. C'est grâce à ces rapports que nous avons pu constater qu'en 1817 la bibliothèque renfermait 1,000 volumes, et 4,921 en 1832. Il avait fallu quarante ans pour recueillir ce petit trésor de livres, car, pour l'époque, c'était réellement un trésor, où il se rencontrait quelques volumes imprimés à Québec et à Montréal, mais ils étaient précieux parce qu'ils représentaient les premiers-nés de l'imprimerie canadienne.

En 1833, M. Etienne Parent, traducteur français de la Chambre et officier en loi, reçut la nomination de bibliothécaire, tout en conservant ses autres fonctions de traducteur français et de greffier en loi. Il recevait \$800 pour vaquer à tout. Quelque modeste que fût le salaire, il remplit sa nouvelle fonction avec le sérieux et le savoir-